L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 20 OCTOBRE 1886.

Bibliographie.

L'Art, 20, cité d'Antin, Paris

Nous recevons le numéro 537 de cette belle publication. En voici le sommaire :

TEXTE—*Les Chefs-d'œuvre de Gros*, par G. Dargenty.—*L'a département du Musée du Louvre depuis quinze ans*, par Emile Molinier.—*Notre Bibliothèque*, par Paul Leroi.

GRAVURES HORS TEXTE—*Corps de garde*. Eau-forte de D. Mordant, d'après le Tableau de D. Teniers.—*Sainte Famille*. Gravure de Smeeton et Tilly, d'après le tableau de Francesco Francia.

GRAVURES DANS LE TEXTE—*Les Pestiférés de Jaffa*, d'après une eau-forte de Queverdo;—*Bataille d'Aboukir*, d'après la gravure de A. Lefèvre ;—*Bataille des Pyramides*, d'après la gravure de Frilley; —*Bonaparte à la bataille d'Arcole, le 27 Brumaire*, an V, d'après la gravure de Longhi (1798).—*La Poste Gaja*, par Giacomo della Quercia. Place du Campo, à Sienne;—*La Madona de Fontainebleau*, bas relief italien en bronze, fondu au XVIe siècle ;—*Madone en terre cuite peinte et dorée*. Travail italien du XVe siècle ;—*Madone en marbre*, sculpté en bas-dessus de l'une des portes du Dôme de Sienne. Dessins de Ch. Kreutzberger ;—*Madone en marbre*, attribuée à Donatello (Florence);—*Madone en marbre*, par Nino Pisano. Eglise de Santa Maria della Spina, à Pise. Dessins de Ch. E. Wilson —*Newcastle-on-Tyne*. Glasshouse Bridge and Battery Quay. Dessin de R. Jobling.—*London Commons*; Near the Windmill, Wimbledon. Dessin de Clough Bromley ;—*My Sweetheart*. Gravure de R. Taylor. D'après un dessin de G. L. Seymour.—*Adventures on the Equator. Portrait d'un Kling*. Dessin de Miss Helen H. Hatton.

UN NOUVEAU JOURNAL.—Nous recevons une circulaire qui annonce la publication prochaine d'un "journal hebdomadaire, huit pages, grand format", dont le rédacteur en chef sera M. L. Arnauld, et l'administrateur-gérant, M. A. G. Nicolopulo, et l'agent d'annonces, M. A. Letrançois.

Ce journal, dont le premier numéro paraîtra le 31 octobre, aura pour titre *l'Opinion*. La circulaire que nous avons sous les yeux, porte qu'il contiendra "revue politique, chronique locale, nouvelles étrangères, correspondance parisienne, courrier mondain, bulletin littéraire, gazette anecdotique, échos des théâtres, critique musicale."

Prix de l'abonnement $2.50 par an. Bureaux No 45 rue Toulouse.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue et un entier succès à nos nouveaux confrères.

BAL.—Le Perseverance Assembly No 4543 (*Knights of labor*) ouvrira la saison par un grand bal paré et masqué, qui sera donné le samedi 6 novembre, à la salle des Odd Fellows, au bénéfice de sa caisse de secours.

Le comité d'organisation est ainsi composé : MM. M. Reid, chairman, Jos. Rojas jr., ex-officio, P. J. Scheib, J. H. Wadsworth, Levi D. Davis, Geo. Eckert, Jno. J. McCormack, M. J. Enright, E. J. Heintz, H. M. Meany, Jno. Pawl, A. Ernhardt.

Prix du billet $1.

—Une indisposition a empêché le critique musical de l'*Abeille* d'assister hier au Concert vocal et instrumental donné à l'Institut Lacquet-Leroy, au bénéfice des victimes du tremblement de terre de Charleston. Il nous prie de présenter ses excuses et ses regrets à Mlles Moise et Durrive, les organisatrices de cette fête de charité qui, sans nul doute, a obtenu une brillante réussite.

—Nous recevons de la maison Eyrich, 130 rue du Canal, un volume intitulé : "*Contes tirés de Shakespeare*," d'après l'anglais de Charles et Mary Lamb, par T. T. Timayenis, directeur de l'Ecole des langues de New York, chevalier de l'Ordre royal grec du Sauveur.

Dès que nous en aurons achevé la lecture nous rendrons compte de l'ouvrage, qui est précédé d'une préface par le Professeur Alfred M. Cotte," publiciste distingué et ancien directeur du Collège franco-américain de Fort Washington.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—Le drame de *Michaël Strogoff* sera joué aujourd'hui à la matinée et le soir. La troupe de M. Chas H. Andrews offre un ensemble satisfaisant ; mais on le sait, dans ce genre d'ouvrage, la mise en scène est surtout ce qui assure le succès, et cette mise en scène, il faut le reconnaître, a beaucoup d'éclat. Chacun des divertissements est brillant, bien réglé, on y retrouvera Melle Gossi, la danseuse toujours sympathique.

THÉATRE ST-CHARLES. — Les Marion, Booth et Fleming, ainsi que M. James O. Barrow sont toujours excellents dans le drame : *The flash light* dont la cinquième reurcesentation est annoncée pour ce soir. L'engagement de cette troupe finit samedi.

MUSÉE-THÉATRE. — Voyez la salle d'exhibition, la salle de spectacle de M. Robinson ; de toutes deux vous devrez au moment fort agréable. Dragon éponge, importé de l'Inde Orientale ; sept géants de toutes nationalités ; illusion complète, produite par un merveilleux effet d'optique; albinos virtuoses, prestidigitateur, équilibriste, chiens savants, trapézistes, chanteuse, vous aurez tout cela pour 10 cents ; sans compter les curiosités que contient la petite ménagerie.

THÉATRE FARANTA.—Toute la semaine, matinées et soirées, la troupe burlesque japonaise, dirigée par May Adams, et dont les deux premières représentations ont produit si favorable impression sur le public.

EDEN THÉATRE.—Tous les soirs *La Sainte Catherine*, opérette en un acte ; scènes, chansonnettes comiques ; MM. Howard et Alton, dont la réussite n'est pas contestée, et enfin tous les sujets américains et allemande alternant avec la troupe française.

—Nos remerciements à M. José de Valera, président de la Société "*La Aurora*, pour l'invitation adressée à l'*Abeille*

LES TÊTES DES GUILLOTINÉS.—Les cadavres de Rivière et de Frey, les deux condamnés à mort, exécutés le 4 octobre, à Paris, n'ayant pas été réclamés par leurs familles, ont été d'abord, ainsi que nous l'avons dit, transportés à la porte du cimetière d'Ivry, pour le procès-verbal virtuel d'inhumation ; puis le fourgon les a conduits au laboratoire de l'Ecole pratique, rue Vauquelin.

La salle de travail avait été soigneusement chauffée pour conserver aux cadavres des suppliciés une chaleur normale et arrêter, autant que possible, le refroidissement des organes, qui se fait très rapidement après la mort par la guillotine.

Le fourgon arriva au laboratoire vers sept heures un quart, — cinq quarts d'heure après l'exécution.

Immédiatement ont commencé toute une série d'études, dont la plupart n'offrent qu'un intérêt purement scientifique, au sujet de certaines questions de mécanique vitale et de biologie.

L'expérience la plus importante a été celle-ci :

Pour rétablir la circulation dans les têtes séparées des troncs, on leur transfuse du sang encore vivant, en mettant en communication les artères carotidiles de la face avec les carotides d'un chien, au moyen de canules et d'un tube en caoutchouc.

Sous l'influence de cette circulation artificielle, la peau du visage, qui est livide, se colore peu à peu, les lèvres reprennent leurs tons roses, les pommettes s'injectent ; en un mot la figure reprend l'apparence de la vie.

Des tressaillements irréguliers agitent l'épiderme et forment des plis vers la bouche.

On fait alors peser dans les nerfs de la face des courants électriques, et on observe les contractions du visage.

Mais on n'obtient aucun de ces phénomènes fantastiques qui ont été racontés mille fois, et qui prouveraient que la tête du supplicié revient à la vie pendant quelques instants, entend les paroles que l'on prononce, rougit lorsqu'on lui adresse une injure, et peut même articuler quelques mots.

La vie a bien abandonné les cervelles des suppliciés : la conscience, la perception, et, par conséquent, la douleur n'existent plus.

On a continué les expériences physiologiques par de minutieuses recherches sur l'excitabilité du système nerveux ; les muscles conservent pendant plusieurs heures la contractilité de leurs fibres, mais les nerfs ne sont plus excitables, et, avec les courants les plus intenses, on ne peut obtenir aucune contraction, même provoquée.

On a examiné ensuite les différents organes des suppliciés : leurs cœurs étaient horriblement contracté, et il n'y restait pas une goutte de sang.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1886.—Indications.—Pour la Louisiane et le Texas, temps généralement beau, vents du sud-est, température presque stationnaire.

Température du 19 octobre 1886.
Thermomètre de R. SCHMUTZ, Opticien.
No 124, rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	66	18 ⅞
Midi	79	26
3 P. M.	80	26 ⅔
6 P. M.	74	23

Nlle-Orléans, 19 octobre 1886, 2 p. m.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	74	Nashville, Tenn.	79
Augusta, Géo	77	Pittsburg, Pa	74
Savannah, Géo	75	Cairo, Ill	78
Mobile, Ala	82	Davenport, Iowa	78
Montgomery, Ala	78	Dubuque, Iowa	77
Vicksburg, Miss	83	Keokuk, Iowa	73
Galveston, Tex	79	La Crosse, Wis	79
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	80
Shreveport, La	82	St-Paul, Minn	76
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan.	77
Chattanoga, Tenn	77	Omaha, Neb	77
Cincinnati, O	77	Yankton, D. T	75
Louisville, Ky	77	Key West, Fla	81
Memphis, Tenn	81	Nlle-Orléans Le	79

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Anthony Oesterlicher à Mlle Amelia H. Pontiac;
Charles W. Wood à Mlle Ida E. Pettius;
Joseph Cassin à Mlle Maria Wilson;
Dick Williams à Mme Anna Grant;
John Nuss à Mlle Annie Woita.
Georg J. B. Bleich à Mlle Marie E. Fortier.

Naissances.

Mme Henry Cabirac, un garçon;
Mme Victor Dielenschneider, un garçon;
Mme Louis M. Honin, un garçon;
Mme Salvadore Licata, un garçon;
Mme Henry Heber, une fille;
Mme Jules Semanit, une fille;
Mme Martin Loeffler, un garçon;
Mme Manuel Delerno, un garçon;
Mme Dominic Delerno, une fille;
Mme George Badinger, un garçon;
Mme J. W. Koungchman, une fille;
Mme Louis Dunnun, une fille;
Mme P. G. Tyrolf, un garçon;
Mme S. W. Reed, une fille;
Mme Philip J. Monnerjahn, une fille.

Décès.

Rose Wilson, 75 ans, 242 rue Remparts côté Nord.
Paul A. E. Livaudais, 86 ans, 520 rue Bagatelle.
Ida Williams, 17 ans, 135 rue Chippewa;
John Thulin, 56 ans, coin des rues St-Joseph et Carondelet;
William Trudo, 15 mois, 464 rue Gravier;
John R. Leafman, 29 jours, 241 rue Bienville;
Mme S. C. Montgomery, 46 ans, rue St. Joseph, rue St. Charles;
Mme veuve George Heinemann, 58 ans, 487 rue Josephine.
Jacob Dr.tzel, 48 ans, rue Short, près St-Charles;
Rév. James Reese, 70 ans, 125 rue Claiborne côté Sud.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

S. Villeré à N. Trépagnier, deux morceaux de terre dans le 5me district, sur la rive droite du fleuve Mississippi, plus bas que le canal Verret.....$2750

Succession de Christophe Meister et femme à Mme Mary E. Mohaney, un terrain dans le 3me district, dans l'îlot borné par les rues Louisa, Bourgogne, Piété et Remparts.....$2500

Succession de Christopher Meister et femme à Gabriel Tujague, un terrain dans le 3me district, dans l'îlot borné par les rues Louisa, Bourgogne, Piété et Dauphine.....$2400

Henry C. Miller à Hans Kuhne, deux terrains dans le 3me district, dans l'îlot borné par les rues St-Ferdinand, Robertson, Claiborne et Presse.....$75

Mme Térèse Saither, femme divorcée de Philip Mattern, à Mme Jacob Mattern, un terrain ou portion de terre dans le 3me district, dans l'îlot borné par les rues Clouet, Marais, Urquhart et Louisa.....$400

Mutual Building & Homestead Association à Julius Emile Ogilvie, un terrain dans le 6me district, dans l'îlot borné par les rues Magazine, Webster, Camp et State.....$1,400

Cour Suprême.—La Cour Suprême a siégé lundi à Shreveport sous la présidence des juges Poché et R. B. Todd. Les affaires suivantes leur ont été soumises :

L'Etat vs. David Philbin et Archie Campbell et Emanuel Dreifus, de la Nouvelle-Orléans ; Ellick Walker, de l'Union ; Isaac Grayson, de Vermillion ; Nelson, de la Rivière Rouge ; Jim Jones, de Bossier, et John Chaffe & Sons vs. Peter J. Trezevant, de Caddo.

Cour Civile de District—Veuve J. L. Tissot et A. L. Tissot contre la Great Southern Telegraph and Telephone Co.—Procès pour $2,500 de dommages.

L. C. Cardelants, Stewart, G. Rickers et Adam Thompson—Procès pour $5000 de dommages.

W. A. Brown contre Charles H. Schenk et Nicholas Théodore — Procès pour $105,334.

Stephen Dawley contre le même—Procès pour $247.50.

Peter Fabacher contre la Gulf Rice Milling Co—Procès pour un compte de $500.

Hoey & O'Connor contre la ville—Procès pour $1000.

John Hucsental contre Nicholas Théodore—Procès pour $250 pour services rendus.

Mme Vve H. J. Rivet, Henri Larquié, veuve Pierre Congot et veuve A. Anglade contre le Bureau des assesseurs (4 procès), demande de réduction d'assessements.

Philippe B. Bayer-Back demande l'émancipation.

Joseph Feeney contre veuve James Finney. Demande de partage

Veuve C. G. Dorr et autres contre la mineure Clara G. Dorr. Demande de partage.

Cour Criminelle de District—Section A.—Juge Roman.

Joseph Madden et Geo. Young, vol, deux ans de pénitencier, chacun.

John Estoup, accusé de meurtre et qui est depuis lundi matin devant la Cour criminelle, a été reconnu coupable d'homicide.

Le jury, après s'être retiré à 5 heures du soir, est rentré à 8 heures moins quelques minutes avec un verdict d'homicide.

Cour du recorder Burthe—François Pierrot, ivresse et bris de paix, $250 de caution.

Sam Minsey, bris de paix, $5 ou 10 jours.

Lizzie Johnson, bris de paix, $5 ou 10 jours.

Ed Hain, voies de fait, $250 de caution.

Nathan, Hudson et Liza Davis, bataille et bris de paix, $5 ou 10 jours chacun.

Rose Nelson, prostituée, $5 ou 10 jours.

James Nelson, ivresse, $2 50 ou 5 jours.

Margaret Washington, Emma Robinson, Maria Minor, bataille et bris de paix, $25 chacun.

Lavinia Dagg, blessures, $250 de caution, ainsi que Célestine Antoine.

Louis Thompson et Louis Segay, vol, $25 ou 30 jours de prison de paroisse.

Meeting dans la paroisse St-Bernard.—Un meeting a été tenu hier à la maison de cour par les habitants de la paroisse St-Bernard, sous la présidence de M. Estopinal, dans le but de venir en aide aux malheureuses victimes des inondations causées par les débordements du Lachinche et du Talaud. Ils ont décidé d'ouvrir des listes de souscriptions en faveur de ceux dont les récoltes ont été dévastées et qui, pour la plupart, viennent d'être privés des choses nécessaires aux premiers besoins de la vie.

Plusieurs personnes ont été nommées pour recevoir les fonds.

Pour l'Est, Philippi Gutierres et Victor Gonzales.

Pour Lachinche, F. A. Genoese et Jas D. Alexandre.

Tous les secours en matière devront être envoyés par le Shell Beach R. R., à l'adresse *St. Bernard Relief* et les secours en espèces, à l'Hon. Christian Armstrong, au Bureau de Poste de St-Bernard, Louisiane.

Un meeting du comité de police a été aussi tenu hier, au cours duquel il a été décidé d'avertir le shérif et collecteur de taxes *ex-officio* d'acheter des provisions pour porter secours immédiatement à ceux qui sont dans le plus complet dénûment.

Association protective des citoyens.—Cette association a tenu hier soir son meeting hebdomadaire ; 75 à 100 membres étaient présents.

Chacun a présenté les propositions qu'il a jugées nécessaires dans l'intérêt de l'Association.

Les vœux émis ne sont pas connus en grand nombre.

Le Col Walker, M. F. Hollander et M. Jos Voegtle ont ouvert la séance et ont demandé à chacun des membres présents, de persuader à leurs amis de se joindre à eux de devenir membres de l'Association.

L'Association Créole.—Nous regrettons de n'avoir pas su que l'Association Créole se réunissait lundi soir. La séance, qui a eu lieu dans la salle de l'Union Française, a été fort intéressante. Il s'agissait de l'élection d'un Bureau de Contrôle, mais, par suite de quelque informalité, cette opération, sur la proposition de M. Charles Soniat, a été remise au 14 novembre. L'assemblée a été harangnée par le professeur Alcée Fortier qui a esquissé à grands traits l'histoire de la Louisiane et de la race créole : son discours fort habilement conçu a provoqué de chaleureux applaudissements. M. C. Gayarré, dans une charmante causerie, n'a pas été moins heureux. Puis est venu M. André J. Roman, le secrétaire de l'Association, qui a obtenu un très vif succès. Toutes nos félicitations à notre ancien collaborateur. Un excellent discours de M. John L. Peytavin a clos la séance.

Larcins.—Lundi dernier, alors que Mme M. J. Jurgnon attendait à la gare du chemin de fer Louisville et Nashville le train de 8 heures 30, on lui a soustrait un petit panier placé à côté d'elle et qui contenait son déjeuner, son billet de chemin de fer et une somme de $9.

Le vol a été commis par une femme qui s'était assise à côté d'elle.

—Des voleurs ont forcé au marché français la boutique de Paul Vitaloro et ont volé une botte de poires.

—Des voleurs qui se sont introduits dans le salon de coiffure de Jules Fritz, rue Pauldo, No. 55, ont volé quinze rasoirs, une glace et deux douzaines de serviettes.

Les objets volés sont évalués $49 50.

Incendie.—Lundi matin, une maison en bois située sur la Route du lac, entre l'Avenue de Londres et le Fort Espagnol, a été la proie des flammes avec le mobilier qu'elle contenait.

La perte est estimée $300 ; elle est couverte par une assurance.

Deux cabanes contiguës à la maison ci-dessus désignée ont aussi été dévorées par les flammes.

Elles appartenaient l'une à un nommé Joseph Sept, l'autre à Ursin Harrison. La perte est estimée $75 et n'est couverte par aucune assurance.

La première maison appartenait à M. Frank Derico qui l'habitait.

La cause du feu est inconnue.

Autre Incendie.—Lundi soir à 11 heures à Gouldsboro, le feu a éclaté en cendres une maison en bois habitée par une famille de couleur. On suppose que le feu aura été mis par vengeance ou malveillance.

On ignore à combien s'élèvent les dégats et s'ils sont couverts par une assurance.

Deux ans de Pénitencier.—Jos Madden et G. Young l'un ex-fermman l'autre ancien membre de la compagnie de pompiers Louisiana Hose, qui tous deux viennent de comparaître devant la cour criminelle pour avoir volé le 6 janvier dernier à un incendie ont été reconnus coupables et condamnés chacun à deux ans de Pénitencier le maximum de la peine pour un tel délit.

Attaque nocturne.—Un nommé Henry Ketchum, étranger à la ville, et logeant rue St. Charles No. 97, a été attaqué lundi soir, à 11 heures, sans provocation, rue Claiborne, entre Perdido et Poydras, par une demi douzaine d'individus, dont un lui a porté au front un coup qui lui a fait une forte contusion. Ketchum n'a pu leur échapper qu'en prenant la fuite, et lorsqu'il est revenu sur le lieu de la lutte avec les agents, les individus avaient disparu et il n'a retrouvé que son chapeau.

Attaque d'apoplexie. — Lundi soir, un nommé Charles Ostler, âgé de 63 ans, de nationalité allemande, a été pris d'une attaque d'apoplexie rue St. Peters, entre Poydras et Gravier. Il a été transporté à l'hôpital dans la voiture d'ambulance.

Attaque à main armée.—Un nommé Edward Pain qui avait frappé à coups de bâton sur la tête un nommé Charles Walter à bord du steamboat Helena, au pied de la rue Poydras, a été arrêté au No. 19 de la rue Bassin. Un nommé Charley Mason, témoin de cette attaque, a été retenu comme jémoin.

Bixe.—Vendredi soir, à 6 heures 56, une mêlée a eu lieu entre cinq négresses, Liyinia Daggs, Marguerite Washington, Emma Robinson, Marie Minor et Célestine Antoine. La première a blessé la dernière d'un coup de couteau au côté gauche du cou. La blessée a été transportée à l'hôpital. Daggs prétend avoir été blessée à la tête par Marguerite Washington, et Marie Minor à l'abdomen par Daggs. Toutes ont été arrêtées. On attribue cette rixe à la jalousie.

Collision.—Lundi matin, à 6 h.30, une locomotive de L. N. R. R. a heurté à Milneburg un wagon de voyageurs qu'elle a démoli. La locomotive a été endommagée pour $200.

Le conducteur, Louis Annsam qui habite Milneburg, a été contusionnée par le choc.

Fièvre jaune.—Les Drs A. P. Champlin de Baie St Louis et J. J. Harry du Bureau de Santé du comté de Harrison se sont rendus à Biloxi et ont déclaré que la maladie qui y sévit est bien la fièvre jaune.

Le Bureau de Santé de Pass-Christian dont le Dr Wilkinson est président, a pris des mesures pour que la plus stricte quarantaine soit observée.

Les mesures de quarantaine prises de tous côtés frappent le commerce des huitres et il est à craindre que si elles se prolongent quelque temps encore elles ne soient d'un effet désastreux sur un grand nombre d'ouvriers qui ont perdu leur occupation.

Les dépêches suivantes ont été reçues:

Handsboro, Miss., 18 octobre — J'ai examiné aujourd'hui deux cas de fièvre à Biloxi, et reconnu que j'étais en présence de la fièvre jaune.

J. J. HARRY, M. D.,
Président du Bureau de Santé du Comté de Harrison.

Le Dr. Holt a répondu par la dépêche suivante :

Nouvelle-Orléans, 19 octobre—Au Dr. J. J. Harry, etc.: Nous avons été informés depuis lundi que vous avez constaté deux cas de fièvre jaune.

JOSEPH HOLT, M. D.,
Président du Bureau de Santé.

Biloxi, Miss., 19 octobre—A A. C. Pardée, agent de la Southern Express Company, Nouvelle-Orléans : Voyez le Dr. Holt immédiatement et faites en sorte qu'il nous permette d'expédier à la Nouvelle-Orléans nos huitres et du poisson sur la glace. Si possible, répondez. Dites-lui d'avertir son inspecteur. Répondez ce matin. HENLEY, Agent.

Le Dr Holt a répondu : "Nous ne tiendrons aucun compte de cette demande."

Le télégramme suivant a été reçu de Jackson par le Dr Holt :

Jackson, 18 octobre 1886.

Au Dr Holt, président du Bureau de Santé de la Nlle-Orléans :

Nous venons de recevoir un télégramme du Dr Harry, qui nous annonce que la fièvre contatée à Biloxi n'est autre que la fièvre jaune.

WIBT JOHNSTON,
Secrétaire du Board de Santé de l'Etat.

Bonne capture.—Le 13 octobre dernier, un nommé Tompkins, se disant agriculteur du Texas s'est présenté rue Royale No 43 au magasin de MM. Leefe et Fink à qui il a acheté pour $520 25 de marchandises en paiement. Après quelle il a donné un chèque de $550 sur la banque du Canal. M. Fink lui a remboursé l'excédent, soit $29 25.

Il s'est fait ensuite conduire par M. Leefe chez un marchand d'oiseaux de la rue de Chartres où il a fait emplette d'une cage et d'un oiseau qu'il a emportés avec lui au Sazerac où il est entré avec M. Leefe.

Le lendemain, ce dernier a été présenter le chèque à la banque et a découvert la fraude. Le chèque n'avait aucune valeur.

Le 15, le même individu achetait chez Schmidt et Ziegler pour $1,500 d'épiceries qu'il se faisait adresser à Houston, Texas ; il a ensuite demandé à M. Myers, de la maison Ziegler, à qui il avait promis de payer le surlendemain, de l'accompagner pour aller acheter un cheval et un buggy. Ils se sont rendus chez M. P. C. Fenner, 1025 rue Gravier, et a fait son achat, qui lui a coûté $270 et qu'il a payé avec un chèque de $300 sur la même banque. La différence lui a été remboursée. Buggy, cheval et harnais devaient aussi être expédiés à Houston à J. W. Hart.

Cet escroc a enfin été arrêté mardi soir par les détectives Kerwin et Pecora qui ont mis fin à ses exploits au moment où, sûrement par ses succès, il s'apprêtait à vendre aux abattoirs des bestiaux qui ne lui appartenaient pas. Il était en pourparlers avec plusieurs grands marchands quand il a été mis en état d'arrestation.

Il a d'abord protesté de son innocence et essayé de nier mais conduit au poste de police, il a été mis en présence de MM. Leefe, Fink et Fenner qui l'ont reconnu.

Jenkins avait volé à un voyageur de l'Hôtel Cassidy, en montre, sa chaine et son surtout. Il a été par ce fait condamné à un an de travaux forcés.

Lors de l'Exposition, il a fait de nouveau son apparision à la Nouvelle Orléans où il a repris son ancienne vie avec le même succès. Il a débuté à l'hôtel Louisiana où il a dépouillé un individu d'une montre et chaîne en or. Quelque temps après, c'était le tour d'un capitaine de steamboat à qui il a enlevé dans une maison mal famée de la rue Bassin, sa montre, sa chaine et une bague en diamant.

La photographie de Jenkins figure dans la collection de la police, mais comme ses traits ont changé, il sera photographié de nouveau aujourd'hui.

On a trouvé sur lui à la station 4 chèques en blanc tirés sur la banque du Canal, des cartes de W. O. Lee & Cie., négociants-commissionnaires au Stock Landing, P. O. Box 3037 et de H. D. Merriet & Cie., fabricants de chaînes en or, 10 Maiden Lane, New York.

Taxes. — $11,491,92 ont été reçus hier pour les taxes de 1886.

Conseil municipal.—Le Conseil s'est réuni hier à 7 h. 10 du soir sous la présidence du maire Guillotte.

Vingt-deux membres étaient présents.

Ent'autres communications ou pétitions présentées au Conseil sont :

Une communication du commissaire des travaux publics, relative au mauvais état des levées du canal Carondelet, et au danger qui pourrait en résulter. Il représente au Conseil combien il est urgent de prendre de promptes mesures à cet égard.

Une pétition de W. E. et J. W. Migtown qui demandent l'autorisation d'établir une machine à vapeur de 6 chevaux aux Nos 22 et 24 de la rue Conti entre Chartres et Decatur.

Une pétition de Payne, Kennedy & Payne qui demandent l'annulation de l'assessement sur leur capital et une certaine somme prêtée pour des raisons expliquées dans la pétition.

Une pétition du Commissaire du Bureau d'incendies, relative à l'établissement de communications téléphoniques dans toutes les compagnies d'incendie.

La Firemen's Charitable Association présente au Conseil et remercie ses remerciements pour avoir conclu avec leur compagnie le contrat relatif à l'extinction des feux pendant une période de 5 ans devant expirer en 1891.

Une pétition de Mlle Sarah Rose qui demande une réduction d'assessement sur sa propriété.

Un rapport du commissaire de Police et des monuments Publics, pour le mois de septembre 1886.

Une communication de l'Hon J. Saunders, maire d'Orange, Texas, ainsi qu'une pétition du Comité d'Assistance, demandant des secours pour les survivants des désastres de Sabine Pass et Bayon Johnson.

Une communication du contrôleur, relative aux contrats à passer pour la fourniture du pain dans les institutions publiques.

Le commissaire des travaux publics a soumis au Conseil les spécifications relatives aux réparations des marchés publics.

Le comité des finances fait au Conseil un rapport dans lequel il se montre défavorable à l'ordonnance de M. Moon par laquelle il proposait de prolonger le délai accordé pour payer les taxes sans intérêts.

Le Comité du Feu et d'Eclairage s'est montré favorable à la résolution adoptée par le Conseil à passer un contrat pour l'éclairage de la ville pendant une période de cinq ans à courir du 1er janvier 1886 au 31 décembre 1892.

Il a aussi donné son approbation à la résolution prise par le Conseil de placer une lampe électrique au coin de Pine borné par les rues St. Charles, Lower Line, l'avenue Canal et la rue Levée.

Le comité a appelé l'attention du Conseil sur ce fait, que la balance de la somme qui lui est allouée pour l'éclairage est insuffisante pour les réparations nécessitées des dernier mois de cette année, à moins qu'une déduction de $104 par mois puisse être faite sur les lampes qui ne seront pas allumées.

Pour ce motif, le comité a renvoyé à plus tard la cause de nouvelles lampes.

Le comité de police a fait le rapport suivant :

Le caporal J. H. Jagot a été, pour désertion, suspendu de ses fonctions pendant 15 jours, avec suspension de paiement.

L'homme de patrouille H. W. Harbon, pour le même délit, a été complètement suspendu.

Le gardien H. Brady, pour désobéissance, a été condamné à 5 jours de suspension de paiement.

Les hommes de patrouille J. Foley, L. Schwartz et A. H. Daundry, accusés de s'être peu convenablement conduits, ont été acquittés.

Le comité des rues et débarcadères s'est montré favorable à la construction d'un embranchement dans la rue Commerce.

Il a aussi donné son approbation à la proposition de Walter Tumbulla qui demande qui sa proposition de $2,300 par an pour les revenus des quais et débarcadères du 6me et 7me Districts soit acceptée.

Il a approuvé la demande des propriétaires de l'avenue Napoléon qui réclament au trottoir.

Il s'est montré favorable à la propositon faite par la Harber Asphalt Paving Co. pour le pavage de la rue Jackson, de la rue des Magasins à la rue Anonciation.

Il n'a pas accepté les propositions de T. Wharton Collins et E. J. Hart pour l'achat des franchises du chemin de fer de la rue Commune.

Il a désapprouvé l'évaluation de la compagnie de chemin de fer des rues Canal et Claiborne, parceque la dite évaluation est exorbitante et inexacte dans son détail.

Geo Elke, Clason & Cie., J. Hart, Henry Gardes, Edward Kohn, Walter Denegre et Christian Crose, demandent une réduction d'assessement.

Une pétition de Chas P. Dallu et autres, au sujet d'une clôture qui abstrue la rue Frédéric, près de la rue Derbigny.

James Malley demande à construire une maison en bois rue Tchoupitoulas, près de la rue Gaiennie.

Wid. J. Kreiger et P. Ryan protestent contre l'érection de cette maison.

Probablement une plus forte somme arrivera d'Australie.

Wid. J. Kreiger et P. Ryan protestent contre l'érection de cette maison.

W. H. Mentel demande de pouvoir l'autorisation de prendre à bail le bâtiment qu'il occupe rue Carondelet, No. 122.

Les habitants de la rue Ste. Marie se plaignent du mauvais état de cette rue, près de la rue Magazine.

Le recorder L. A. Burthe demande que l'ordonnance 3267, relative aux femmes abandonnées, soit changée et amendée de façon à devenir plus utile.

Vidalot & Cie demandent à prolonger leur bail des marchés publics pendant une période de 5 ans, pour un loyer de $150,000 par an.

Les ordonnances relatives aux finances ont été lues et adoptées.

Une ordonnance de M. Walsh, autorisant le maire à faire l'emprunt d'une somme suffisante pour payer les notes et billets des frais de juillet et d'août, a été adoptée.

Une ordonnance de M. Prados demandant qu'une somme de $240 soit votée pour remettre en bon état la tombe du maire Crossman, a été adoptée.

L'ordonnance de M. Moon, par laquelle il demande que le délai accordé pour le paiement des taxes sans intérêts soit prolongé, a été renvoyé indéfiniment.

L'ordonnance de M. Winn, relative à la construction d'un embranchement dans la rue Commerce, a été renvoyée à huitaine.

L'ordonnance relative à la réduction et à l'annulation de certains assessements, a été adoptée.

L'ordonnance de M. Farrell concernant l'éclairage de la ville, a été enfin adoptée ainsi que l'ordonnance proposée par M. Moon, et qui constate à demander au surveillant de tracer un plan dont une partie recevra le nom de district du gaz et dont l'autre sera située hors de ce district.

Une ordonnance du Comité No 1 relative à la réglementation de Esger Elleman & Cie, a été adoptée avec un amendement de M. Garidel, à savoir : Que MM. Esger Elleman & Cie abandonneront leur prochaine toutes réclamations en ce qui concerne les revenus de l'année 1851.

M. Lehman a demandé que l'autorisation lui soit accordée à M. James Mallon de bâtir une maison en bois rue Tchoupitoulas. Renvoyé.

Le comité No. 8 a demandé que le maire passe avec Walter Turnbull un contrat pour la perception des revenus des débarcadères des 6me et 7me districts. Renvoyé.

M. Fregna a demandé pour M. Wm. Wjentroud l'autorisation d'établir une boutique de forgeron rue Adam près Zimple. Accordé.

Les propositions de M. Miller, relative à la Congrégation de la Sainte-Croix, pour expropriations, a été référée au comité des finances.

M. Moon a proposé de construire un canal de drainage, de Carrollton au lac Borgne.

Référé au surveillant de la ville.

M. Ryan a proposé d'ajourner la séance à huitaine. Le maire s'y étant refusé, M. Ryan a proposé de prolonger la séance jusqu'à ce matin, mais les conseillers s'y sont refusés à l'unanimité, aussi ont décidé de renvoyer la séance à mardi prochain.

Aurora Cubana Association.—Cette association s'est réunie lundi soir dans son local, dans le but de célébrer son 1er anniversaire.

Tous les membres étant présents, ils ont formé le cortége et se sont rendus chez le président, M. Jos. Echasabha, qui leur a fait une gracieuse réception.

Après avoir fait honneur au punch et aux rafraîchissements qui leur ont été offerts, ils ont donné des sérénades aux journaux de la ville; nous les remercions pour la charmante sérénade qu'ils nous ont donné à leur passage.

Les officiers de l'association sont MM.: Président, Jos. Echazaba ; vice-président, J. Villeria ; secrétaire aux archives, J. M. Frailey ; secrétaire aux finances, J. Mendoza ; trésorier, Quesada ; grand marshal, Fontao ; médecin, Dr. E. M. Hincks.

Cheval emporté.—Hier à 10 heures du matin, un cheval attelé qui passait au coin des rues Galeinie et Annonciation a eu peur et a pris une course folle de quelques instants, s'est abattu et s'est cassé le cou. Le conducteur qui avait eu la présence d'esprit de sauter, en a été quitte pour la peur.

Petagraphes.—Un des ponts à l'encoignure des rues Camp et Race est en mauvais état.

—Le trottoir en face l'habitation de Mme Gaurdonne, rue Bienville, No 154 est en mauvais état ; il est rempli de trous et de bosses, ces dernières fort élevées au-dessus du niveau régulier. Un français âgé, nommé Auguste Volmans a trébuché lundi soir contre une de ces bosses, est tombé et s'est grièvement contusionné à la figure.

—Deux enfants appartenant à une nommée Rose Henderson, habitant rue St. Peter No. 188, ont été envoyés à l'hôpital. Ces enfants, qui sont âgés l'un de 5 l'autre de 8 ans, étaient malades et sans soins.

—Un nègre du nom de Albert Eye a été arrêté pour avoir violé l'ordonnance 5046.

—Une nommée Célestine Paul, couleur, a été arrêté au moment où elle cherchait à vendre des cuillères et une paire de salières en plaqué que l'on suppose avoir été volées.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Démonstration séditieuse.

Paris, 19 oct—Les garçons de café ont fait, aujourd'hui, une démonstration séditieuse ; une douzaine d'entre eux ont été arrêtés. Ils ont envoyé une députation auprès des délégués de la Seine et ceux ci leur ont promis de s'occuper de leurs griefs.

M. Sarrien.

Paris, 19 oct—M. Sarrien a, dit-on, retiré sa démission.

Funérailles du général Joseph Alexis Ulrich.

Paris, 19 octobre—Les funérailles du général Joseph Alexis Ulrich, qui commandait à Strasbourg lors de la capitulation de cette ville pendant la guerre franco-prussienne, ont eu lieu aujourd'hui à Passy, département de la Seine. Une foule considérable suivait le cortége. Des députations de Strasbourg et de Phalsbourg, en Lorraine, assistaient aussi aux obsèques.

Séance de Cabinet.

Paris, 19 oct—A une séance du Cabinet tenue ce jour, tous les ministres étaient présents. On croit que M. de Freycinet remuera à conclure une trêve temporaire entre le gouvernement et la majorité.